

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 12 octobre 2021 à la salle polyvalente Pierre Déret de DADONVILLE, salle n°3, a pris les délibérations suivantes :

- ⇒ **FIXE** les tarifs de location de la salle polyvalente pour 2022,
- ⇒ **FIXE** la liste des dépenses à imputer au compte « Fêtes et cérémonies » (6232) et au compte « Bourses et Prix » (6714),
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du SIERP concernant les travaux d'éclairage public pour l'exercice 2022,
- ⇒ **ADOpte** le Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'exercice 2020,
- ⇒ **DECIDE** d'adopter les modalités d'octroi des autorisations spéciales d'absence,
- ⇒ **DECIDE** des modalités d'organisation des astreintes,
- ⇒ **DECIDE** d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
- ⇒ **DECIDE** d'adopter l'organisation du temps de travail des agents communaux,
- ⇒ **ADOpte** le règlement intérieur du temps de travail.

À Dadonville, le 13 octobre 2021

Le Maire,



  
Evelyne CHARVIN